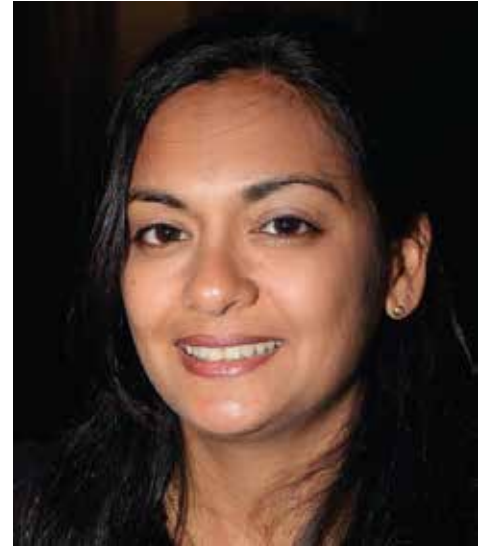


Interview

Christina Chan Meetoo, Senior Lecturer en communication et média à l'Université de Maurice

Les réseaux sociaux sont omniprésents dans nos vies. Pour beaucoup, pas une journée ne passe sans qu'ils ne postent un contenu – photo, vidéo, commentaire ou qu'ils ne jettent un œil (et même deux) au statut de leurs « friends ». Même ceux qui au début étaient farouchement contre, finissent par craquer. Comment expliquer ce « buzz » continu autour des réseaux sociaux ? Christina Chan Meetoo, Senior Lecturer en communication et média à l'Université de Maurice, décode pour nous ce phénomène mondial et ses travers.



Christina Chan Meetoo

Questions sur le phénomène des réseaux sociaux

Les Facebook, YouTube, WhatsApp, Skype, Instagram, Twitter ou encore Snapchat font désormais partie de nos vies. Il semblerait qu'on n'arrive plus à s'en passer. Commentez ce phénomène.

C'est une évidence que les réseaux sociaux font partie intégrante de notre quotidien. Il est vrai que pas pour tout le monde, car il existe encore des gens qui n'en ont pas nécessairement accès, du moins pas de manière régulière. Cependant, il est vrai que c'est devenu, comme on dit en anglais, « pervasive ».

Je dirais que ce qui explique cet engouement pour les réseaux sociaux, c'est d'abord le fait qu'ils sont gratuits et ouverts. Ce sont des moyens de communication rapides et faciles d'utilisation. Cela demande très peu d'efforts pour se connecter et de se mettre en contact avec d'autres personnes.

De plus, le phénomène tend à s'amplifier avec le « peer effect », l'effet de mode, un peu comme dans les écoles. Quand on n'est pas sur Facebook ou Instagram, on n'est pas « in », on passe à côté de quelque chose. La pression pour y adhérer est assez

forte. Il y a un coût social plus élevé à ne pas y être que d'y être.

Quels sont les réseaux sociaux les plus utilisés ?

Les plus utilisés dans le monde sont les indétrônables YouTube, Twitter ou encore Instagram. En haut du tableau on retrouve aussi Baidu, Qq et Reddit, mais ceux-ci sont moins connus à Maurice.

A Maurice, les gens ont une prédilection pour YouTube, Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et WhatsApp.

Qu'est-ce qui explique cette popularité ?

Nous vivons dans un monde où le visuel tient une place de plus en plus importante. De nos jours, les gens consomment plus l'image que l'écrit, d'où la popularité de YouTube. Tous les types de vidéos y sont disponibles : courtes ou longues, de styles et de contenus différents. On trouve des films complets, des « mashup » et on peut même y poster sa propre émission. En outre, les vidéos peuvent être vues n'importe quand et n'importe où. Même sur Facebook les posts de vidéos ou d'images attirent beaucoup plus.

Et en ce qui concerne Facebook, comme je l'ai dit, c'est surtout la pression des

pairs. On ne peut pas rater ça. Et aussi la facilité avec laquelle on peut créer un compte Facebook ou même plusieurs.

Selfies, photos de soirées entre amis, des voyages, des enfants, statuts dans lesquels on fait part de son état d'âme... On partage tout sur les réseaux sociaux. Pourquoi ce besoin d'exposer sa vie sur le net, souvent au vu et au su des inconnus ?

On a tous besoin d'un peu de reconnaissance, surtout auprès de son réseau d'amis. On est à la recherche de popularité. On a envie d'afficher son bonheur entre guillemets, je dis entre guillemets parce que parfois, c'est fabriqué, on met en scène sa propre vie. Il y a un réalisateur qui disait que quelque part « we are editing our own lives ».

En même temps, c'est une forme d'auto-persuasion, c'est l'idée qu'on a quelque chose de positif à montrer. On veut montrer que tout va bien chez soi, mais des fois ça va trop loin, il y a des risques d'addiction.

En effet, certaines personnes ressentent le besoin de poster leurs moindres faits et gestes. Elles vont jusqu'à inventer des choses, pour se donner l'illusion d'une vie fantastique, qui ne reflète pas forcément la réalité.

N'est-ce pas dangereux ? On ne se met pas à la merci de gens malveillants, de prédateurs ?

Les gens ne réalisent pas nécessairement la portée de ce qu'ils postent, souvent par ignorance. On ne se rappelle pas le type de « friends » qu'on a sur les réseaux sociaux. Quand on affiche des contenus, on a tendance à penser qu'aux proches sans réaliser qu'il y a parmi nos amis des inconnus.

Ce qu'on divulgue sur les réseaux sociaux nous rend vulnérables : les photos sensuelles, nos états d'âme, des informations sur des voyages (ça veut en d'autres mots dire que la maison est libre) par exemple peuvent attirer les voleurs ou autres voyous.

Mais il n'y a pas que les prédateurs classiques. Songeons à une victime d'un crime passionnel qui défraie la chronique des faits divers. La presse reprend sans permission les photos personnelles postées en ligne par la victime dans le passé. La victime devient doublement victime par le voyeurisme médiatique avec des sous-entendus sur la vie qu'elle menait (photos de décolletés, tenues légères).

Il est vrai que les "terms of service" de Facebook ne sont pas clairement compris par les utilisateurs et aussi que les victimes ont parfois intentionnellement posté leurs photos sans mettre de restriction. Cependant l'utilisation de ces informations par les médias reste non prévue.

Et en ce qui concerne les dérapages ? Certains utilisateurs semblent décomplexés derrière leur écran. Ils écrivent souvent n'importe quoi sans aucune inhibition, sans aucun filtre.

Certainement. Il y a du bon et du mauvais là-dedans. Du bon, quand cela libère une parole étouffée qui n'avait aucune plateforme pour se faire entendre. Les réseaux sociaux donnent une audience, une viralité potentielle aux cris du coeur.

Du mauvais, quand on ne respecte plus les autres (ma liberté s'arrête là où commence celle des autres) ou soi-même. Quand on tombe dans la vulgarité gratuite rien que pour provoquer, attirer l'attention, chercher des "likes". Si on diffame gratuitement.

Ces dérapages ne sont-ils pas le reflet d'une société en décadence, qui a perdu tout sens moral ?

Les dérapages ont toujours existé. Songez aux corbeaux, aux diffamateurs, pamphlets, rumeurs de couloir, etc.

Les réseaux sociaux ne sont que l'outil amplificateur et facilitateur. Je ne souscris pas à la vision d'une société en totale décadence. Il y a des décadences mais il y a aussi des raisons d'espérer avec des mobilisations citoyennes, la solidarité, les opportunités pour s'informer et s'instruire (augmenter son intelligence au monde). Mais il faut bien sûr faire attention aux dérapages et éduquer nos populations sur le vivre ensemble. Il faut des modérateurs...

Quels sont les autres dangers des réseaux sociaux ?

Essentiellement l'addiction, quand on y passe trop de temps et que l'on passe à côté d'autres choses importantes dans la vie réelle, dans ses relations, qu'on oublie de sortir, de respirer l'air frais dans la nature, de parler aux gens autour de soi. De croire que tout ce qui est sur l'écran est vrai, que les modèles physiques vantés sont les meilleurs.

La Law Reform Commission vient de soumettre son rapport au gouvernement dans lequel elle fait des recommandations en ce qui concerne les faux profils sur les réseaux sociaux, le harcèlement, le sexting et l'usurpation d'identité. Qu'en pensez-vous ?

Il y a des propositions intéressantes et surtout, il y a un travail comparatif intéressant de plusieurs pays. C'est toujours difficile de légiférer dans le domaine de l'information et de l'expression. Il est bien que la Law Reform Commission recommande plutôt des ajuste-

ments qu'une loi spécifique qui pourrait être mal utilisée et pourrait porter atteinte au droit d'expression.

Les propositions principales couvrent :

- Digital usurpation of identity (only existing persons)
- Moral harassment
- Child pornography
- Taking and distributing sexual pictures without consent (consensual is allowed)
- Incitation to suicide

La Law Reform Commission note que l'Allemagne a pu faire en sorte que Facebook recrute mille modérateurs pour être en conformité avec le Network Enforcement Act. Mais elle se contente de dire que ce serait difficile à Maurice sans faire de propositions alternatives.

Il n'y a rien non plus sur la campagne présidentielle aux États-Unis (l'affaire Cambridge Analytica - covert microtargeted advertising for elections) et ce que cela augure pour les campagnes électorales à venir. Je pense que c'est un problème qui va s'amplifier.

Cela dit, les lois ne suffiront pas. Il y a une réelle nécessité d'éduquer les gens au « digital literacy » et au dialogue civique dans le respect que ce soit en ligne ou face à face.

Ne faudrait-il pas une loi contre le dénigrement et la diffamation sur les réseaux sociaux ?

La loi sur la diffamation existe déjà et donc applicable aux réseaux sociaux. Cependant, ces dispositions légales sont beaucoup plus utilisées par les personnes influentes qui ont des moyens financiers que par le citoyen normal.

Le dénigrement est, quant à lui, déjà couvert par les provisions sur le 'hate speech', l'incitation à la haine raciale, le 'public offence'.